

Option médiation verra le jour à Moutier mercredi prochain

L'association Option médiation prendra corps le mercredi 25 janvier à Moutier. La nécessité de mettre sur pied une telle société dans le Jura et le Jura bernois ne fait pas l'ombre d'un doute pour les médiateurs Marie Oberli et Jacques Kottelat, qui ont donné l'impulsion.

Ils en veulent pour preuve l'engagement des participants à la soirée d'information de septembre 2004, à l'issue de laquelle un groupe de travail s'est organisé. «Des gens de tous les milieux – scolaires, familiaux, syndicaux, économiques, politiques et même judiciaires – ont alors exprimé le

besoin de voir une structure se mettre en place», souligne Marie Oberli. «Une douzaine de personnes se sont mises au travail depuis afin de promouvoir la médiation dans le Jura et le Jura bernois», ajoute Jacques Kottelat.

Ce «noyau dur» a identifié les besoins, organisé la promotion de la médiation et tenu des cours de sensibilisation.

Après quinze mois de travaux, ce groupe a défini les buts et les moyens d'Option médiation: informer la population, réunir et soutenir les médiateurs, développer un annuaire des médiateurs du Jura et du Jura bernois et entretenir des contacts avec les médiateurs romands. Si le besoin s'en faisait sentir, l'association pourrait aussi organiser des formations.

Le futur comité d'Option médiation aura donc du pain sur la planche pour sa première année d'existence. En plus d'assurer le financement de l'association et d'établir l'annuaire, il rédigera un code de déontologie des médiateurs et organisera des conférences et des cours de sensibilisation.

A l'incontournable partie statutaire de l'assemblée de mercredi soir prochain, suivra une table ronde à laquelle participeront des personnalités du Jura et du Jura bernois.

La juge jurassienne Carmen Bossart Steulet, Achille Grosvernier, président du Groupement Pro Médiation, Maxime Zuber, maire de Moutier, Jürg Gerber, député au Conseil régional du Jura bernois, Patrick Gsteiger, secrétaire général du Conseil régional

du Jura bernois, et Jean Parrat, président du SSP, discuteront sur le thème «Travail de réseau en médiation». (mgr)

• L'assemblée constitutive d'Option médiation a lieu à 19 h le mercredi 25 janvier à la salle des Sociétés à Moutier. Les intéressés peuvent s'inscrire en appelant au ☎ 079 280 03 42 ou en écrivant à marie.oberli@bluewin.ch.

→ www.optionmeditation.ch



Marie Oberli et Jacques Kottelat croient à la médiation comme moyen pour résoudre les conflits dans presque tous les domaines d'activité humaine. Avec l'aide d'une dizaine d'autres personnes, ils mettent sur pied Option médiation.

PHOTO ROGER MEIER

Qu'est-ce que la médiation?

■ La médiation se définit comme une méthode de résolution des conflits. «C'est un processus de négociation où une tierce personne, le médiateur, garantit aux personnes en conflit un cadre et une présence qui leur permettent de s'exprimer et de

confronter leurs points de vue, émotions et valeurs», expliquent Marie Oberli et Jacques Kottelat, à l'origine d'Option médiation. Processus volontaire et confidentiel, la médiation a pour but de rétablir la communication, de s'exprimer sur ce qui s'est passé, d'apaiser

le conflit et de trouver une entente mutuellement acceptable. «Que ce soit dans les milieux scolaires, judiciaires, familiaux, en entreprise ou dans les relations de voisinage, la médiation est une manière de résoudre les conflits», précise Marie Oberli. (mgr)